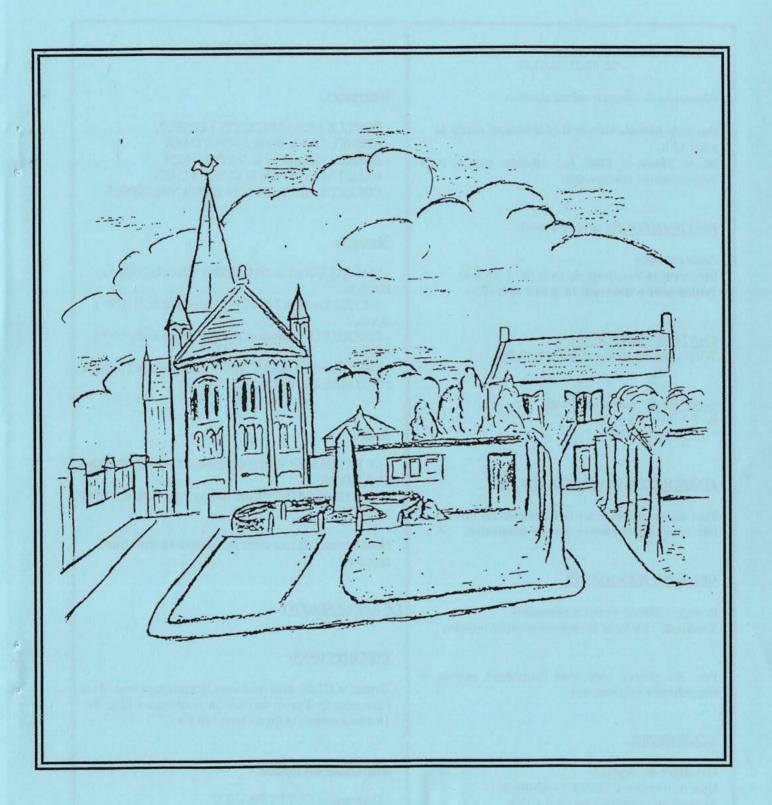
# VIVRE & BASLY



## BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2000

## INFORMATIONS GENERALES

## SECRETARIAT DE MAIRIE : C. Carpophore 2 02.31.80.07.25

Répondeur et télécopie même numéro.

Ouvert le Mardi, Mercredi et le Samedi matin de 9 h à 12 h.

M. le Maire et MM. les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

#### BIBLIOTHEOUE ( ouverte à tous)

**Ecole Primaire** 

Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 Juillet/Août: Mercredi 16 h 30 à 18 h 30.

#### CANTINE MUNICIPALE

Téléphone/Répondeur: 02.31.80.91.82

GARDERIE: Ecole Maternelle

de 7 h 30 à 9 h 00 16 h 30 à 18 h 00

#### FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

#### ORDURES MENAGERES

Passage: Mardi Ordures ménagères

Vendredi : Ordures ménagères et sacs à recycler.

Pour les gazons, coupes de branchages, gravats et encombrants (séparément) :

#### DECHARGES:

Ouverture des dépôts :

Quai de transfert CREULLY- AMBLIE :

du lundi au samedi inclus: 8 h à 12 h.

Dépôts de gravats de CREULLY : lundi, mercredi, samedi : 8 h à 12 h.

#### ETAT CIVIL

#### Naissances:

- BOUGLE Marc né le 28/5/99 à LISIEUX
- HERBEL Lorène née le 5/9/99 à CAEN
- HERBEL Thomas né le 5/9/99 à CAEN
- RAULT Marylène née le 13/9/99 à CAEN
- COLLET Benjamin né le 14/12/99 à VALOGNES

#### Mariages:

- MARAIS Olivier et DELAETER Cécile le 7/8/99 à BASLY
- RICHET David et LERICHE Emmelyne le 21/8/99 à BASLY
- PESQUEREL Laurent et PORET Céline le 28/8/99 à BASLY
- MARIE Samuel et DUCANDAS Delphine le 17/7/99 à FONTAINE HENRY.

#### Décès:

- M. FAUDEMER Robert décédé le 4/8/99 à ST PIERRE SUR DIVES.
- Mme BEAUMONT Eliane épouse LACOUR le 4/10/99 à CAEN.

Nous sommes de tout cœur avec la famille dans leur épreuve.

#### LE RECENSEMENT

#### INSCRIPTIONS:

Depuis le 1/1/99, tous les jeunes français sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant.

#### AUBERGE DE BASLY

- Dépositaire OUEST FRANCE

#### **ENCOMBRANTS et FERRAILLES**

(enlèvement devant le domicile) les Mercredis 19 Janvier et 12 Avril 2000.

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENTS	ADRESSEZ-VOUS	PIECES A FOURNIR		
Fiche Individuelle d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie à la C.A.F. à la C.P.A.M. ou M.S.A.	Livret de famille ou extrait d'acte de Naissance ou carte d'identité (avec cette dernière pièce la filiation ne pourra pas être indiquée).		
Fiche Familiale d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie	Livret de Famille		
Fiche d'Etat Civil et de Nationalité	à n'importe quelle Mairie	Outre les pièces mentionnées ci-dess munissez-vous de votre (ou des) ca (s) d'identité en cours de validité.		
Extraits ou copies des actes de Naissance, mariage ou décès.	à la Mairie du lieu de Naissance, mariage ou décès.	Justifier son identité.		
Carte d'identité	à la Mairie	. 2 photographies récentes . le livret de famille, . l'ancienne carte . (formulaire à remplir remis par la Mairie)		
Passeport	à la Mairie	. 2 Photographies récentes . un timbre fiscal à 400 F le livret de famille . l'ancien passeport . (formulaire à remplir remis par la Mairie).		
Autorisation de sortie de territoire	à la Mairie	Livret de famille (présence du Père ou de la Mère)		

#### LE MOT DU MAIRE

« Tout sur terre appartient aux Princes... Hors le vent »

Victor HUGO

La nature nous a rappelé en cette fin d'année 1999 que les humains, malgré leur technologie, doivent compter avec elle.

Cela est fait, nous sommes en cette fin d'année en chiffre pair et rond : 2000 ; les feux de la fête éteints, nous nous apercevons que des événements bien plus importants se sont passés durant le siècle écoulé dont les conséquences continueront à influencer les années à venir. Il appartient à chacun d'entre nous d'agir et de ne pas accepter n'importe quoi.

Le passage à l'an 2000, qui n'est ni le changement de siècle ni de millénaire, ne provoquera aucun changement particulier notable et ne sera sans commune mesure avec par exemple certains faits des années passées comme par exemple la chute du mur entre ce que l'on appelait l'Est et l'Ouest, ni même avec ce qui s'est passé à Seattle, et ce malgré le tapage médiatique et commercial autour de ce nombre pair et rond.

La rapidité avec laquelle la troisième tranche du lotissement du Rocreux et du Petit Parc se sont réservés indique que nos communes sont appréciées; entre Caen et la mer, sans être trop proche de l'une et de l'autre, tout en permettant un accès facile au bassin d'emploi que constitue la grande agglomération.

Les chiffres officiels du recensement indiquent pour Basly : 665 habitants.

Il nous faudra continuer à améliorer notre cadre de vie en qualité et en sécurité mais cela dépend aussi de chacune et chacun d'entre nous.

Il nous faudra poursuivre et aboutir, si possible dans la recherche de regroupements autour de projets qui ne peuvent être réalisés seul : intercommunalité – pays de Caen (ou du Bessin) tout en préservant la proximité entre les habitantes et les habitants et leur commune. D'un côté, respect des humains et de leur cadre de vie et de l'autre mondialisation des entreprises de la communication. Entre ces pôles, quel sera au siècle prochain le chemin à parcourir ?

Avec votre Conseil Municipal, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle et à remercier toutes celles et tous ceux qui participent à la vie de notre commune par leur action salariée ou bénévole.

Bonne lecture

Le Maire F. OUDIN

#### INFO TEMPETE INFO TEMPETE INFO TEMPETE INFO TEMPETE

La tempête n'a heureusement pour nous, pas fait trop de dégâts à Basly et la ligne électrique cassée accessible aux engins par le stade a pu être réparée le lendemain en soirée. Un agent EDI' de Douvres rencontré à Bény sur la route a pu venir avec moi voir sur place la nature de la panne. Par rapport à bien d'autres lieux, nous avons eu de la chance.

Je tiens à saluer le travail de tous les agents d'EDF d'abord de France Télécom, de la DDE, de la SNCF, des Services d'Incendie et de Secours qui partout en France se sont battus pour remettre tout en marche. Remercions les Services Publics trop souvent critiqués.

Le Maire F. OUDIN

#### EDF COMMUNIQUE: INFORMATION INTEMPERIES

- L'électricité sera rétablie chez tous les clients du département du Calvados mercredi soir 5 janvier 2000, au plus tard.
- Merci de nous signaler les problèmes d'alimentation électrique dans vos écoles et groupes scolaires, avant demain 4 janvier 2000, au 02 31 53 80 82.
- Gratuité de l'abonnement pendant toute l'année 2000 pour les particuliers et les agriculteurs qui étaient sans électricité le 1<sup>er</sup> janvier 2000 à 0 heure. L'abonnement sera déduit, pour toute l'année 2000, sur la prochaine facture.
- Pour vos administrés qui ont subit des intempéries, des délais de paiement des factures seront accordés.

Pierre Couespel
Responsable des relations avec
les collectivités locales

#### LE MINISTERE DE L'INTERIEUR COMMUNIQUE :

#### INDEMNISATION DES DEGATS CAUSES PAR LES TEMPETES

Le ministère de l'intérieur communique des éléments d'information sur les procédures d'indemnisation des dégâts causés par les tempêtes dont nous reproduisons ci-dessous la teneur.

L'indemnisation des dégâts causés par les tempêtes est prise en charge par les contrats d'assurances multirisques tant pour les particuliers que pour les entreprises.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est nullement nécessaire pour permettre la mise en œuvre des garanties tempête. En effet, les procédures de déclaration de catastrophe naturelle relevant de la loi du 13 juillet 1982 modifiée ne s'appliquent qu'aux inondations et aux coulées de boues, à des inondations dues à la mer, à des mouvements de terrains ainsi qu'à des avalanches et à des séismes.

Les personnes qui ont été victimes de la tempête du 26 décembre doivent en conséquence saisir dans les cinq jours leur assureur d'une déclaration de sinistre. Compte tenu de l'ampleur du phénomène ainsi que de la période au cours de laquelle les dégâts ont été commis, le gouvernement a demandé aux assureurs de faire preuve d'une grande compréhension et de mettre en œuvre le plus rapidement possible les expertises nécessaires à l'indemnisation des dommages.

Un numéro vert a été mis en place pour permettre aux particuliers comme aux entreprises de bénéficier d'informations précises sur leurs droits et leurs obligations.

Ce numéro est le 0 800 42 38 62. Il peut être joint de 9 heures à 17 heures.

Dans l'hypothèse où des phénomènes d'inondations seraient également cause de dégâts particuliers, la procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle pourrait être mise en œuvre dans les conditions habituelles.

Un recensement des dégâts causés aux équipements publics non assurables est par ailleurs en cours. Il permettra à l'Etat de manifester la solidarité de la Nation à l'égard des collectivités touchées.

#### MESSAGE DE PRUDENCE

Il est recommandé aux maires de diffuser un message de prudence aux particuliers qui utiliseraient des groupes électrogènes. Plusieurs cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été signalés ces derviers jours nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers.

Union Amicale de Maires du Calvados / Nº13 - DECEMBRE 1999

#### Ensemble, Valorisons nos déchets.





#### Une contribution à la protection de l'environnement

Depuis deux ans, le Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du canton de Creully s'investit dans le tri sélectif des déchets. Les foyers doivent ainsi faire l'apprentissage du tri sélectif à domicile et intégrer les grands principes de tri dans leur vie quotidienne. Ils effectuent les premiers gestes de tri et constituent le premier maillon de la chaîne qui suit : le personnel de ramassage, les agents de tri, les filières de récupération-valorisation et le recyclage. Les quarante-trois municipalités composant le SIROM, Basly compris, mettent à la disposition des habitants des sacs jaunes destinés exclusivement à la collecte sélective. A partir du mois de décembre, Basly va distribuer 6 600 sacs jaunes (à retirer à la mairie).

Le tri, c'est quoi ?

Aujourd'hui, le tri se limite à quelques matériaux, cinq grandes filières uniquement. Le papier et le verre sont collectés en apport volontaire. Ils doivent être déposés dans les conteneurs.

- les bouteilles et les bocaux en VERRE, sans bouchon.
- le PAPIER, les magazines, les journaux.

Le plastique, le métal et le carton sont collectés à domicile par les bennes de collecte de la CGEA. Ils doivent être déposés dans les sacs plastiques jaunes.

- uniquement les bouteilles en PLASTIQUE (avec ou sans bouchon, car maintenant les bouchons en plastique peuvent aussi être recyclés).
- les conserves en METAL, les bombes aérosols, les cannettes.
- le CARTON, les cartons d'emballage, les gros cartons, les tetrabricks.

Les produits non-recyclables...

Les sacs jaunes contiennent beaucoup de matériaux non-conformes, c'est-à-dire inutilisables pour le recyclage : ampoules, vaisselle, porcelaine, pares-brise... Il existe plusieurs sortes de matières plastiques et certaines ne peuvent pas être recyclées : barquettes en polystyrène, sacs plastique de supermarché, pots à yaourt, cellophane, objets ménagers en plastique léger (désodorisants de toilette, balais, barquettes de gâteau), bouteilles en plastique contenant des produits toxiques, cintres, objets métalliques... Tous ces déchets doivent être déposés dans la poubelle traditionnelle car ils induisent un surplus des coûts de traitement et augmentent le travail de contrôle dans les filiales de tri. De plus, un objet introduit par erreur dans un conteneur peut compromettre tout son recyclage.

En 1999, le SIROM de Creully enregistre une augmentation des tonnages collectés par rapport à 1998.



+ 25 %



+ 13.5 %



+ 1 %

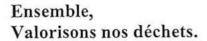


+4.6%



+ 25 %

Selon un sondage réalisé par le SIROM de Creully au cours de l'année 1999, la commune de Basly a recyclé 24,423 kg de verre et 16,793 kg de papier par habitant.







Collecte des encombrants 2000 à Basly	Déchetterie de Creully/Amblie Ouverture au Public	Situation des conteneurs à Basly
Mercredi 19 Janvier	Du lundi au samedi de 8H00 à 12H00.	Près de l'école maternelle, pour le papier et le verre.
Mercredi 12 Avril		
Mercredi 21 Juin	<u>Possibilité de déposer</u> : les déchets verts les ferrailles	
Mercredi 20 Septembre	les huiles de vidanges tout venant	
Mercredi 13 Décembre	l'électroménager le bois	



#### PILES

A partir de Janvier 2000, toutes les piles pourront être apportées à la Mairie. Quel que soit leur type, continuer à les jeter avec les ordures ménagères peut polluer. Leur recyclage par une entreprise spécialisée permet de récupérer 90 % de leurs composants.

Contact : Julie SAUSSAYE

SIROM de Creully Mairie de Cambes en Plaine 14610 Cambes en Plaine 02.31.53.12.34

#### RECOMMANDATION IMPORTANTE

Cela est arrivé dans un village voisin qui a failli être évacué!!!

NE VIDER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE (solvants, essence, etc...) même en très petite quantité) dans les canalisations d'eaux usées ou encore moins dans les eaux pluviales car outre la pollution, ces liquides se vaporisent et peuvent exploser y compris chez les particuliers situés le long du réseau.

Il faut porter ces produits en emballage fermé et étanche à la déchetterie la plus proche.

Le Maire F. OUDIN

#### COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES VRD - ENVIRONNEMENT

Des travaux de proximité décidés par le Conseil Municipal.

#### Relevant du département.

La tranchée d'eau potable au droit de la boulangerie a enfin été réfectionnée par l'entreprise COLAS, aux frais du département après beaucoup d'insistance. (il s'agit d'une route départementale dont le pouvoir de conservation relève du Conseil Général).

D'autres tranchées situées sur routes départementales dont les travaux incombent bien entendu du département méritent une réfection. (tranchée éclairage au droit de la propriété M. LAISNE et Route de Thaon). Ces réfections pourraient intervenir en même temps que les travaux de trottoirs des routes de Caen et de Courseulles.

#### A la charge de la Commune :

- Caniveau entrée du Cimetière (personnel communal)
- ·Caniveau impasse Ecole Cimetière
- ◆Rehaussement de la plate-forme (au droit propriété LORPIN).
- ◆Reprise d'un affaissement Rue du Bac du Port (limite RUFFIN-MARIE).
- •Réfection caniveau face à la station de relèvement des eaux usées, Route de St Aubin.
- Aménagement parking (arrière garage PORET, Rte de St Aubin.
- Aménagement entrée terrain municipal en amont de la station d'épuration (rue du Rocreux).

Construction trottoir Route de Courseulles (du centre du bourg au lotissement 'Le Temple').

Une affaire de métaux très lourds (le plomb).

Après avoir déposé plusieurs dossiers de demande de subvention, la Commune vient enfin de se voir accorder une subvention de 91 500 F

(provenant du produit des amendes de police) pour la construction d'un trottoir neuf d'1m20 de large Rte de Courseulles (côté Sud-Est) du centre du bourg jusqu'au lotissement 'Le Temple'. Par ailleurs, le département prendra à sa charge 40 F par ml de bordures posées et la reprise de la chaussée.

Estimation des travaux 330 000 F(sans enrobé) (trottoir Sud-Est) 400 000 F (avec enrobé)

Cependant, il reste encore des travaux de réseaux..... Eh! oui, cette portion de rue est bordée d'anciennes habitations qui comportent des branchements plomb pour l'alimentation en eau potable. Le Syndicat d'Eau Potable, malgré mon insistance, attend de son côté l'attribution de subventions du département pour engager les reprises des branchements. Le Département de son côté, qui avait prévu de revêtir la chaussée d'un tapis en enrobé, de l'entrée de Basly jusqu'à la sortie, après les travaux de trottoirs, a décidé de surseoir le revêtement d'enrobé après la reprise de tous

les branchements plomb.

Le Maire-Adjoint, Denis PENVERN

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA REGION SUD DE CREULLY

La réunion du Syndicat s'est déroulée le samedi 20 novembre à la salle communale de LASSON 
P Nous avons procédé au vote du budget primitif 2000 équilibré à 18 000Frs

♦ A ce sujet, la participation des communes est augmentée, elle passe à 1,30F par habitant (1,25F en 1999) ceci afin de couvrir une dépense supplémentaire due à la signature d'un contrat de maintenance informatique.

#### Les travaux:

Nous examinons ensuite les travaux terminés en 1999, les travaux en cours et ceux prévus en 2000.

Notre commune est concernée, la création de lotissements près du Calvaire, route de Douvres, entraîne la mise en souterrain de la ligne 2000 volts qui alimente notre commune, la suppression du transformateur aérien situé face au calvaire et son remplacement par un transformateur plus fort au sol et la reprise en souterrain des lignes « basse tension » alimentant la rue Talbot et la rue du Bac du Port.

Le président interroge le représentant EDF sur la panne du 9 novembre et le délai d'intervention dû au fait que les équipes d'intervention étaient prises sur d'autres pannes entre Bayeux et Isigny

#### Eclairage Public:

Un point sur les lampes d'éclairage public vétuste est fait.

Le SDEC rappelle qu'il participe à 60% pour la rénovation des foyers lumineux. Un plan en couleur situant ces foyers est remis à chaque commune. Pour notre commune, nous allons procéder à une étude complémentaire sur l'historique des pannes afin d'établir un ordre de priorité pour les remplacements.

Un rappel est fait par le représentant d'EDF des nouveaux numéros d'appel :

Dépannage Electricité

→ 0801 05 30 00

➤ Dépannage Gaz

@ 0801 03 10 00

Ces numéros sont disponibles 24h sur 24 uniquement pour le dépannage.

Pour les renseignements et travaux et uniquement pour cela

▶ Agence clientèle de Douvres ♥ 080132 65 70

Ce numéro est relayé en dehors des heures ouvrables par le centre d'appel 24h sur 24 de Cherbourg, c'est pourquoi ces personnes ne pourront répondre pour les pannes.

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA SOURCE DE THAON

Une nouvelle entité et des investissements ...

Comme annoncé dans un précédent bulletin municipal et dans le journal Ouest-France, le SIAEP de la Source de Thaon fait désormais partie, depuis le 7 décembre du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de CAEN.

Il regroupe 73 communes soit une population d'environ 250 000 habitants.

(Bénouville, Biéville-Beuville, Blainville s/Orne, Caen, Carpiquet, Cormelles le Royal, Epron, Fleury s/orne, Hérouville st Clair, Ouistreham, St-Aubin d'Arquenay, St Germain la Blanche Herbe, Syndicat des eaux de Bretteville l'Orgueilleuse, Syndicat d'adduction d'eau de la Région Ouest de Caen, Syndicat d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Cheux-St Manvieu, Syndicat d'eau potable de Démouville-Cuverville, Syndicat d'adduction d'eau potable de la Région d'Ifs-Bourgébus, Syndicat d'alimentation en eau potable de la Région de Louvigny, Syndicat de distribution d'eau potable de la Région de May s/Orne, Syndicat d'adduction d'eau potable de Mondeville, Syndicat d'alimentation en eau potable de la Source de Thaon).

#### Ce Syndicat a pour objet :

- d'assurer une solidarité entre tous ses membres (éviter les ruptures d'approvisionnement) pour la production d'eau potable à partir des ouvrages nouveaux et existants.
- d'assurer l'apport en eau potable nécessaire pour couvrir les besoins, la sécurité et la qualité d'approvisionnement de ses membres.

Le Président de ce syndicat est M. FRANCOISE, Maire de Blainville s/Orne. En ce qui concerne notre syndicat qui, je le rappelle, regroupe 13 Communes pour une population de 8 800 habitants, il poursuit ses investissements et continuera à assurer la distribution de l'eau potable jusqu'à l'abonné.

La réfection de la station de pompage de Thaon devrait aussi se faire dans les prochains mois après la réhabilitation du château d'eau d'Anguerny.

Par ailleurs, si l'on considère que vers l'an 2010, le nombre d'abonnés sera de l'ordre de 4000 contre 3196 actuellement, l'amélioration du stockage en eau potable sera réalisée par la création de deux réservoirs supplémentaires: Un à Anguerny de 1000 m3 qui dessert 60% de la population, et l'autre à Thaon de 500 m3 qui dessert 40% de la population.

Il s'agit d'un investissement prévisionnel de l'ordre de 4,25 millions de francs, hors taxes.

Notre réseau comprend 479 branchements au plomb (50 à Basly) sur 3196 pour une longueur de 3593 mètres. Si l'on considère qu'il faut environ 5000 F par branchement, l'investissement sera de l'ordre de 2,4 millions pour le Syndicat.

Il devra être prévu de façon à étaler la dépense dans le temps (il est rappelé que les branchements plomb doivent être supprimés au plus tard en 2013), en tenant compte de la santé publique, des aides financières qui seront proposées spécifiquement, des priorités en tel ou tel point du réseau.

Le Maire-Adjoint, Denis PENVERN

## REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

#### PREFECTURE DU CALVADOS

Caen, le 16 novembre 1999

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (Décret N°89-3 du 3 janvier 1989).

Collectivité : SOURCE DE THAON (EAUX DE LA)

Désignation du point de prélèvement : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION, ANGUERNY, SORTIE RESERVOIR

D'ANGUERNY, ANGUERNY Prélèvement du : 26/10/1999

Effectué par : THIERRY BOUCHE (LABORATOIRE)

Référence DDASS: 00040343

Type de prélèvement : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Cette unité de traitement production (TTP) reçoit l'eau de la (des) ressource(s) (CAP)de MUE: F5 DU MOULIN, MUE: F6 DU MARAIS, MUE: F8 D'AMBLIE, MUE: F4 DE BARBIERES, MUE: F3 DE BARBIERES, PRES RESERVOIR et alimente la (les) unité(s) de distribution (UDI) de BEAUVAIS, SAINT-AUBIN, ANGUERNY.

L'unité de traitement production (TTP) de ANGUERNY dessert tout ou partie des communes de : BIEVILLE BEUVILLE, SAINT AUBIN D'ARQUENAY, ANGUERNY. ANISY, BASLY, BENY SUR MER, COLOMBY SUR THAON, MATHIEU, PERIERS SUR LE DAN, VILLONS LES BUISSONS .

#### MESURES EFFECTUEES SUR PLACE.

RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Résultats	<u>Unités</u>	Norr	ne(s)
Chlore libre	0,25	mg/ICI2		
Chlore total EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	0,30	mg/ICI2		
pH à 20-C CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	7,30	unitépH	6,5	9
Température de l'eau	12,8	-C		25

#### MESURES EFFECTUEES PAR LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE, CAEN.

Analyse Numéro: 97700

randiyoc reamero : 57700	Dánillata	11-145-		
DADAMETRES MORORIOUS COLONIES	Résultats	<u>Unités</u>	Norn	ne(s)
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Spores bact.anaér.sulfito-réd./20ml	0	n/20ml		1
Coliformes totaux /100ml-MS	0	n/100ml		0
Coliformes thermotolérants/100ml-MS	0	n/100ml		0
Bact. aér. revivifiables à 2272h	1	n/ml		
Bact. aér. revivifiables à 3724h	2	n/ml		
Streptocoques fécaux /100ml-MS	0	n/100ml		0
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	950			J
Couleur (0=r.a.s.,sinon =1,cf comm.	0	qualit.		-
Odeur (0=r.a.s., sinon=1 cf comm.)	1	qualit.		
Turbidité néphélométrique	0,36	NTU		2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	-1			-
pH à 20-C	7,44	unitépH	6,5	9
Titre hydrotimétrique	38	-F	OF A ST	
MINERALISATION		200		
Conductivité à 20-C	678	µS/cm		
PARAMETRE AZOTES ET PHOSPHORES		porom		
Ammonium (en NH4)	<0.01	mg/l		0,5
Nitrites (en NO2)	<0,005	mg/l		0,1
Nitrates (en NO3)	41,4	mg/l		50
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	71,7	mg/i		30
Oxydab, KMnO4 en mil. ac. à chaud	0,60	ma/I 02		5
onydab. Idinio + cir iiii. ac. a ciiadd	0,00	mg/l O2		5

Commentaires du laboratoire : LEGERE ODEUR DE CHLORE

#### INTERPRETATION SANITAIRE

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau (loi n°92.3 du 3 janvier 1992, article 13), je vous serais très obligé de bien vouloir porter cette information à la connaissance du public.

Le Technicien Sanitaire Chef Daniel LE BLASTIER

Le Technicien Sanitaire Chef Sylvie KERBOUL

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT de la REGION de THAON

Une histoire de boues . . . . . .

Au 1er semestre 1999, les membres du Syndicat étaient très inquiets, et pour cause, nous ne savions que faire des boues d'épuration.

En effet, les différentes crises (crise de la vache folle - crise des poulets bretons) résultants de l'alimentation étaient là, suscitant une méfiance chez les agriculteurs ayant des terres dans le premier plan d'épandage élaboré en mars 1993.

Le syndicat des betteraviers faisait par ailleurs pression sur ces derniers prétextant que les betteraves à sucre provenant des terres valorisées par les boues d'épuration contenaient des métaux lourds.

Depuis, d'après des études sérieuses, ces métaux lourds proviendraient plus tôt des engins chargés de produire et de récolter les betteraves, sachant par ailleurs, que la station d'épuration de Basly ne reçoit que des eaux usées des abonnés, sans aucune eau industrielle.

Aussi, pendant quelques temps, plusieurs pistes ont été sondées :

l'incinération (solution fort onéreuse)

lits de roseaux - compostage

mise en décharge (les boues sont semiliquides).

Après plusieurs réunions dont une avec la Préfecture et les différentes administrations, d'Etat, le Syndicat a opté pour un autre plan d'épandage, répondant cette fois à la réglementation en vigueur et assorti d'un suivi rigoureux des boues.

Le nouveau plan d'épandage a été élaboré par la Chambre d'Agriculture du Calvados.

Pour rappel, les boues sont issues de la station d'épuration du SIART qui traite les eaux usées de 1900 équivalents habitants (capacité de la station : 5000 E/habitants).

La production annuelle de boues est d'environ 600 m3 (à 5-6% de matière sèche, soit 30 tonnes de matière sèche).

Un silo à boues d'une capacité de 500 m3 permet le stockage de 9 à 10 mois de production ce qui permet de respecter à la fois les périodes d'épandage cultivables et les périodes d'interdiction réglementaires.

Les boues ont une valeur agronomique certaine. Elles peuvent remplacer pour certaines cultures des engrais. Les boues du SIART ont la composition chimique ci-après :

60 g/kg MS d'azote (N)
75 g/kg MS de phosphore (P2O5)
7 g/kg MS de potasse (K2O)
6 g/kg MS de magnésie (MgO)
75 g/kg MS de calcium (CaO)

Cependant, les éléments traces métalliques, au delà d'un certain seuil peuvent devenir toxiques.

Les analyses réalisées sur les boues de la station de Basly montrent que les teneurs en métaux lourds sont toujours inférieurs aux normes admissibles - (En exemple : Chrome 23,2 < 1000 valeur limite - Mercure 1,2 < 10).

Le nouveau périmètre d'épandage a été défini à partir des parcelles de 4 agriculteurs (2 de Basly, 1 de Thaon, 1 de Bény), intéressés par le recyclage agricole des boues, en intégrant les contraintes liées aux milieux naturel et humain.

Ainsi, sur une surface agricole utile (SAU) totale de 140 ha mise à disposition, environ 139 ha sont épandables après exclusion des distances aux tiers (> 100 m), aux cours d'eau et puits (> 35 m) - En 1992, le plan d'épandage comportait 227 hectares.

Cette réduction du plan ne présente pas de problème pour la station de Basly puisque la production de boues nécessite une surface annuelle d'épandage d'environ 15 ha.

Les parcelles d'épandage se trouvent toutes en dehors du périmètre des captages d'eau potable (Bassin de la Mue près de THAON - 2 Captages FONTAINE-HENRY - 1 à AMBLIE) et à au moins 300m des cours d'eau (la Mue et un de ses affluents, la Chironne).

De même, l'étude des sols montre que les parcelles proposées sont tout à fait compatibles avec la pratique d'épandage des boues. Leur pouvoir épurateur est en général satisfaisant. Cependant, les agriculteurs devront respecter la réglementation quant aux cultures à pratiquer (épandage interdit sur les légumes) ou encore le calendrier le plus favorable (mois d'Août au mois d'Octobre).

Dans le 1<sup>er</sup> plan d'épandage, les agriculteurs intéressés par les boues empruntaient la tonne à lisiers du syndicat et épandaient eux-mêmes les boues.

Pour ce plan, les travaux seront réalisé par un entrepreneur de travaux agricoles, à la charge du syndicat.

De même, le SIART est tenu de réaliser un suivi des épandages garantissant la bonne marche de la filière de valorisation agricole des boues.

Ainsi, il sera tenu un cahier d'épandage, réaliser un programme annuel d'analyses des boues et des sols récepteurs. Un rapport annuel sera communiqué au Préfet.

Le Maire-Adjoint, Denis PENVERN

## ADMR.

L'agrément « qualité » accordé à notre association par le Préfet et le Ministère du Travail est signe que notre association répondait aux critères imposés, tout au moins aux dispositions essentielles.

Au moment où la CRAM impose des nouvelles obligations et auxquelles nous nous efforcerons de répondre, je voudrais insister sur le travail que cela représente tant du côté des bénévoles que de celui des aides à domicile.

Je parlerai essentiellement des Personnes Agées car le problème a été résolu en ce qui concerne l'aide aux familles, par la formation des travailleuses familiales.

#### Les bénévoles.

Le volume de travail demandé est de plus en plus important. Maintenant on parle de professionnalisme et il est certain que l'on s'en rapproche à grands pas, mais nous tenons à conserver à notre activité une dimension humaine.

Primitivement étaient consignés sur un dossier que l'on faisait en famille des renseignements : clairs précis, familiaux et d'environnement ; un certificat médical justifiait la nécessité d'intervention d'une aide.

Aujourd'hui, les documents que nous devons fournir, appelés grille AGGIR (autonomie gérontologique, groupes iso ressources) sont d'une compléxité assez remarquable; cette grille doit refléter l'état de dépendance de la personne aidée et attention à la façon dont elle est remplie, car de cette grille dépend la reconnaissance d'une aide et partant le nombre d'heures accordé. La grille comprend 6 degrés: les 1, 2, 3 marquent un état de dépendance accentuée et donnent droit à la PSD; les 4, 5 et 6 sont équivalents à une aide dont le maximum n'excède pas 30 heures par mois.

#### Aides à domicile.

Nous parlons de dépendance ; il est certain que l'état des personnes que nous suivons marque une évolution vers une plus grande dépendance. Nous intervenons actuellement chez des personnes de plus de 90 ans, la plus âgée ayant 98 ans.

Chez les personnes très atteintes qui nécessitent des soins, nous intervenons conjointement avec le SIAD. Ces cas demandent de la part de notre association une aide à domicile faisant preuve d'une grande disponibilité, une qualification, afin d'apporter aide matérielle et réconfort moral. Nous nous trouvons devant des personnes qui ne quittent pas leur maison , pour lesquelles il faut être à l'écoute, instaurer un dialogue, une communication des personnes fragilisées par la maladie, la vieillesse, la solitude, avec qui il faut discuter, échanger, tendre la main mais aussi respecter l'intimité.

C'est pourquoi pour les aides à domicile la professionnalisation s'instaure, la bonne volonté ne suffit plus; les aides à domicile ont besoin d'une formation. Il est évident que le nombre d'aides qualifiées est encore très réduit et pourtant la création du CAFAD (certificat d'aptitude à la fonction d'aide à domicile) était appelé à y remédier, mais le nombre de places offertes à la formation est insuffisant. Pour y remédier, la Fédération avait entrepris une série de stages où étaient étudiées les divers cas rencontrés.

Nous pouvons donc compter des aides à domicile possédant le CAFAD, d'autres ayant l'attestation de stage et le brevet de secouriste. Nous avons toujours encouragé les Aides à domicile à suivre une formation et fait en sorte qu'elles puissent bénéficier de cette scolarité.

Lors de la création des ADMR, des stages étaient offerts aux Aides ménagères dans les hôpitaux, maisons de retraite, crèches aboutissant à la qualification d'auxiliaires de Vie.

Nous insistons pour que nos jeunes recrues puissent préparer le CAFAD, seul diplôme maintenant reconnu. Ceci est essentiel pour que nous tenions notre rôle, notre crédibilité prés des organismes financeurs, prés du Conseil Général, mais surtout auprès des familles et que notre agrément ne soit pas un vain mot.

## BIBLIOTHEQUE DE BASLY

Madame Eliane LACOUR nous a quittés après avoir développé la Bibliothèque pendant plus de quinze ans. Pendant toutes ces années, elle a fait aimer la lecture, par ses conseils et sa gentillesse, à tous les enfants de Basly et ceux du RPI, et les a aidés dans leur recherche.

Malgré la maladie irrévocable, elle a tenu « sa » Bibliothèque jusqu'au bout de ses forces avec une volonté et un courage qui mérite notre admiration. Nous n'oublierons pas son exemple.

Mme Jeannine LEBLATIER a repris le flambeau principal et Mme Annie MARIE a décidé de venir l'aider bénévolement, qu'elles en soient remerciées.

Le Maire F. OUDIN

Le mercredi 15 décembre, pour fêter Noël, la bibliothèque a convié ses petits lecteurs à une heure de conte  $\square$ , ensuite un petit goûter leur a été servi.

35 enfants se sont serrés dans nos petits locaux.

Merci aux mamans qui les ont accompagnés.

Merci aussi à la mairie qui nous permet tout cela.

Cette année notre petit Noël était moins gai que d'habitude, chacun avait une pensée pour Mme Lacour qui a mis en route cette bibliothèque municipale et qui a fait jusqu'au bout tout ce qu'elle pouvait faire pour les enfants.

Nous ne l'oublierons pas ferons tout ce que nous pourrons pour que la bibliothèque soit un lieu de rencontre pour tous.

Bonne Année à Tous

J. LEBLATIER A. MARIE

#### LE TEMPS DE VIVRE

Les Anciens du « Temps de Vivre » vous souhaitent à tous et à toutes leurs bons vœux pour la nouvelle année et vous attendent le jeudi après midi

A bientôt

J. LEBLATIER

## L'AMICALE DE BASLY

L'Amicale présente à chacun tous ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Si l'année écoulée n'a pas trouvé son regain d'activités, nous espérons que l'année 2000 apportera un nouvel engouement.

En effet, un appel public a été fait par la Municipalité à toutes les Associations de notre Commune et autres afin de préparer l'année du millenium.

Sachez que l'Amicale de BASLY est prête à s'investir pour penser et créer auprès de notre Municipalité.

Nous rappelons à cette occasion, qu'un projet ne peut aboutir seul. Votre participation sera la bienvenue.

Notre classe de danse a pu être reconduite grâce à la participation de Sarah MADELEINE qui a repris, avec aisance, le travail entrepris par Delphine.

Le gala de fin d'année aura lieu courant juin autour d'un repas. Nous espérons avoir une salle disponible pour ce mois.

Une sortie patinoire a été sollicitée. Elle aura lieu entre les mois de février et mars 2000.

Quant à notre foire aux greniers, nous souhaitons cette année la reconduire. Cependant, elle pourra se réaliser sous réserve de bénévoles mais aussi d'obtenir le terrain de football de la Commune le dernier dimanche du mois d'août.

Nous profitons de cette « presse communale » pour rappeler les coordonnées de Dany LERICHE, Trésorière de l'Association, qui vous communiquera les dates et lieux des différentes festivités et qui recueillera votre participation, en qualité de bénévole, pour l'activité de votre choix.

#### **2** 02 31 80 04 26

Nous espérons vous compter rapidement parmi nous dans la mesure de vos possibilités.

Jean-Luc LE NY, Président de l'Amicale de Basly.

## **BASLY ANIMATIONS**

Manifestations pour l'année 2000 :

Le 12 février

> concours de belote

Le 8 avril

> repas dansant

Le 24 juin

→ feux de la Saint Jean

Nous remercions toutes les personnes d'être venues nombreuses à la soirée « chants » du 16 septembre à l'église de Basly

Toute l'équipe de « Basly Animations » vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et une Bonne Année 2000

#### SOCIETE DE CHASSE DE BASLY

Une bonne année 99 pour le lièvre qui s'est bien repeuplé sur notre territoire malgré la maladie apparue fin 98 sur cette espèce. Nous pouvons dire que les perdrix lâchées au mois de juillet se sont bien habituées au nouveau terrain. A l'ouverture de la chasse, elles étaient toutes au rendez-vous et se défendaient très bien devant les chasseurs connaissant les endroits où se dissimuler.

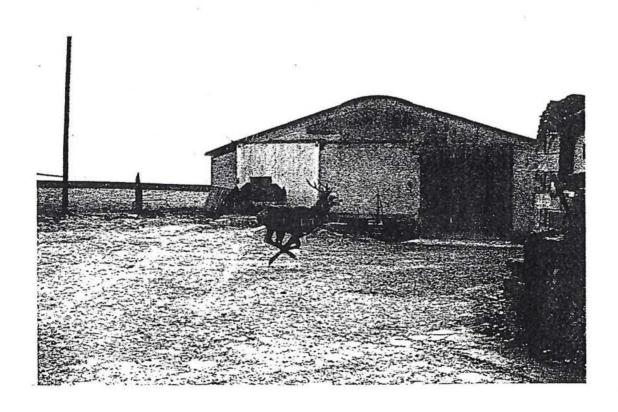
Nous invitons toutes les nouvelles personnes de Basly qui voudraient prendre une carte de chasse pour la saison prochaine à s'inscrire assez tôt, le nombre de chasseurs étant limité dans la société par rapport à la surface du territoire de chasse. Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mr HEBERT Jean-Pierre garde-chasse au 02.31.80.35.37 Mr CHRETIEN Jean-Claude président au 02.31.80.07.50

Je tiens aussi à préciser qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens dans la plaine ou sur les chemins. Quelle n'a pas été la surprise de deux chasseurs à la recherche de petit gibier dans la plaine et voyant apparaître devant eux un beau cerf bondissant au-dessus des murs et des clôtures! La photographie prise par Melle Marie atteste que ce n'était pas une vision de chasseur...

La Société de chasse adresse à tous ses meilleurs voeux pour l'année 2000.

#### Le Président



#### BASLY MOTO CLUB

L'année 99 se termine, et elle fut un peu moins bonne que 98.

En ce qui concerne les résultats sportifs :

Grégory HARIVEL

finit 5<sup>ème</sup> du championnat de Normandie « Open »

Clément BOUGARD

finit 15<sup>ème</sup> du championnat de Normandie « Open » et 7<sup>ème</sup> du championnat de Normandie « B »

Sébastien CHARNY

finit 17<sup>ème</sup> du championnat de Normandie Minimes/Cadets 85 cm<sup>3</sup>

Nicolas LEVALLOIS finit 18<sup>ème</sup> du championnat de Normandie Minimes/Cadets 85 cm<sup>3</sup> et les 2 membres du Bureau du Club Emile PAUL finissent 5ème du classement « OR » (+ de 50 ans) et Patrice LAMY finit 7<sup>ème</sup> du classement « ARGENT » (39 à 49 ans) du Trophée de France Vétérans.

En éducatif:

Nicolas AUBIN

finit 6ème du Trophée Minivert National 80 cm3

et 1er du Trophée Educatif 80 cm3 de Normandie

Khounsith VONGSANA finit 8ème du Trophée Minivert National 80 cm3

et 2ème du Trophée Educatif 80 cm3 de Normandie

#### Fonctionnement du Club:

Stagnation du nombre de licenciés.

88 en 1996 dont 16 de 6 à 12 ans et 12 de 12 à 18 ans

96 en 1997 dont 16 de 6 à 12 ans et 17 de 12 à 18 ans

92 en 1998 dont 16 de 6 à 12 ans et 21 de 12 à 18 ans

88 en 1999

Les jeunes de 6 à 12 ans participent aux Trophées et aux stages éducatifs de la Ligue Motocycliste de Normandie dont notre président est un des moniteurs.

Notre Club a organisé trois stages et un Trophée sur 6 épreuves ayant lieu en Basse Normandie, le 9 mai, le 5 septembre et la finale les 16 et 17 octobre avec la participation d'une cinquantaine d'enfants à chaque épreuve.

Pour l'an 2000, nous avons décidé de reconduire nos manifestations et d'organiser un Side-Car Cross National, une épreuve du Trophée National Vétéran, une épreuve de championnat de Normandie « OPEN » et une du championnat de Normandie 85 cm<sup>3</sup> auxquelles viendront s'ajouter une course Nationale en mars et une course Promotion -Loisir en Octobre.

Nous vous espérons nombreux pour notre prochaine épreuve qui se déroulera le 5 mars 2000.

## SIDE CAR CROSS NATIONAL

#### Autres dates à retenir :

⋄ 7 mai et 3 septembre ☞ Stages éducatifs

\$ 1er octobre

■ MOTO CROSS NATIONAL

Nous pensons organiser un déplacement en car à la Coupe des Nations qui aura lieu à St Jean d'Angely.

Une information sera diffusée dans les boites aux lettres.

Vous-mêmes, votre enfant, un membre de votre famille ou l'un ou l'autre de vos ami(e)s est intéressé par la moto sous toutes ses formes, renseignez-vous :

Contacter:

M. Yves GAUQUELIN

11 Rue de Fontaine Henry

2 02.31.08.25.80 ou 06.84.82.79.23

Le Président Eric FLAMBARD, et les membres du «Basly Moto Club» vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2000.

Pour le Comité Directeur Yves GAUQUELIN



## Linzer torte

#### Préparation 40 mn Cuisson 30 mn

#### CUISINE





• 150 g de farine



125 g de beurre



• 100 g de sucre



 1 sachet de sucre vanillé ALSA



 100 g d'amandes en poudre



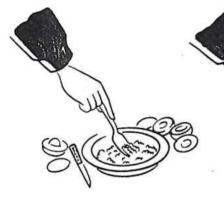
• 1 culllerée à café de rhum



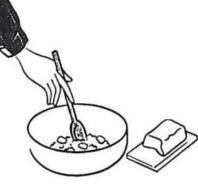
 1 cuillerée à café de canelle en poudre



 200 g de confiture de frambolses



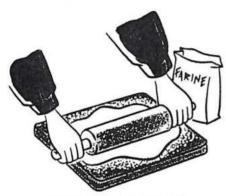
1 Faites durcir les œufs et écrasez finement les jaunes à la fourchette.



2 Travaillez ensuite le beurre en pommade avec les jaunes écrasés.



Ajoutez successivement la farine, les sucres peu à peu, les amandes, le rhum et la canelle.



4 Sur une planche farinée, étendez tout de suite la pâte sur 5 mm d'épaisseur.



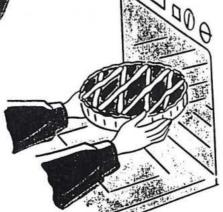
Garnissez un moule à tarte de 26 cm de diamètre bien beurré.



Remplissez le fond de tarte avec la confiture de framboises.



Gardez les chutes pour former les petits croisillons de pâte sur le dessus.



Cuire à four moyen (th. 5) 30 mn environ. Laissez refroidir avant de démouler.



L'Equipe Municipale
vous souhaite une
bonne et heureuse
année 2000

